

COMITE SYNDICAL - DU 16 AVRIL 2021

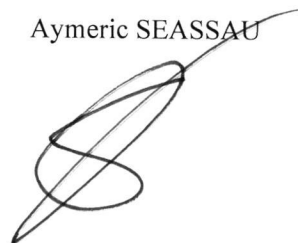
ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

0	• Procès verbal du comité syndical du 9 février 2021 - approbation	Vote
1	• Tarification billetterie saison 2021-2022 - approbation	Vote
2	• Liste des décisions prises par le président	Information

Le Président,

Aymeric SEASSAU



SYNDICAT MIXTE ANGERS NANTES OPERA

COMITE SYNDICAL
 16 AVRIL 2021

Objet : TARIFICATION BILLETTERIE SAISON 2021-2022 - APPROBATION

LE PRESIDENT EXPOSE

Il est proposé d'adopter les tarifs figurant dans la grille exposée ci-dessous. Les tarifs présentés sont conformes à ceux votés pour la saison 2020 / 2021. Il est également proposé d'étendre la validité des « pass » achetés pour la saison 2020 / 2021 à la saison 2021 / 2022. Par ailleurs il est proposé d'ouvrir la tarification réduite « pass » à tous les spectateurs ayant consenti à un don de 80€ et plus lors la crise sanitaire.

Tarif annuel PASS	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit
	20 €	17 €	10 €
Tarif PASS dans les cas de compensation à don supérieur ou égal à 80 € ou d'opérations commerciales autorisées par le Président et prolongation du Pass 20-21 pour la saison 21-22			
			0 €

Tarif	Dont les propositions suivantes	Catégorie	Tarifs places individuelles			Tarifs PASS		
			Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit
A	La Clémence de Titus, The Rake's Progress, Madama Butterfly	Catégorie 1	65 €	55 €	32 €	52 €	44 €	26 €
		Catégorie 2	50 €	42 €	25 €	40 €	34 €	20 €
		Catégorie 3	30 €	25 €	15 €	24 €	20 €	12 €
		Catégorie 4 (Nantes)	10 €	8 €	5 €	8 €	6 €	4 €
		Places aveugles		5 €			4 €	
B	Partenope, Siegfried nocturne	Catégorie 1	45 €	38 €	22 €	36 €	31 €	18 €
		Catégorie 2	30 €	25 €	15 €	24 €	20 €	12 €
		Catégorie 3	15 €	13 €	7 €	12 €	10 €	5 €
		Catégorie 4 (Nantes)	10 €	8 €	5 €	8 €	6 €	4 €
		Places aveugles		5 €			4 €	
C	Le Malade imaginaire, Le Mariage forcé, Violettes impériales	Catégorie 1	30 €	25 €	15 €	24 €	20 €	12 €
		Catégorie 2 (TG, GTA)	25 €	21 €	12 €	20 €	17 €	10 €
		Catégorie 3 (TG, GTA)*	10 €	8 €	5 €	8 €	6 €	4 €
		Places aveugles		5 €			4 €	
		Catégorie 1	25 €	21 €	12 €	20 €	17 €	10 €
D	Sans Orphée ni Eurydice, Red Notes, Vagues, Voix du Monde, Meredith Monk, An Index of Metals	Catégorie 2 (Nantes)	10 €	8 €	5 €	8 €	6 €	4 €
		Places aveugles		5 €			4 €	
		Catégorie unique	12 €	10 €	6 €	10 €	8 €	5 €
		Catégorie unique	30 €	25 €	15 €	24 €	20 €	12 €
		Catégorie unique	25 €	21 €	12 €	20 €	17 €	10 €
E	Ciné-concert Utopik	Catégorie unique	20 €	17 €	10 €	16 €	14 €	8 €
		Catégorie unique	15 €	13 €	7 €	12 €	10 €	6 €
		Catégorie unique	10 €	8 €	5 €	8 €	6 €	4 €
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
F	Autres manifestations	Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
G	Autres manifestations	Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
H	Autres manifestations	Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
I	Autres manifestations	Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
J	Autres manifestations	Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
		Catégorie unique						
K	Ça va mieux en le chantant, ateliers familles, visites guidées	Tarif unique		4 €		3€ (uniquement pour les CVMEC)		
		Tarif unique		35 €		28 €		
		Tarif unique		30 €		24 €		
		Tarif unique		25 €		20 €		
		Tarif unique		20 €		16 €		
L	Autres manifestations	Tarif unique		15 €		12 €		
		Tarif unique		12 €		10 €		
		Tarif unique		5 €		4 €		
		Tarif unique				/		
		Tarif unique				/		
M	Tarif Jour J Jeunes - de 30 ans	Catégorie 1		10 €		/		
		Catégorie 2		10 €		/		
		Catégorie 3		10 €		/		
		Catégorie 1		15 €		/		
		Catégorie 2		12 €		/		
N	Collèges à l'opéra, séances tout public	Catégorie 2		12 €		/		
		Catégorie 3		10 €		/		
		Catégorie 1		10 €		/		
		Catégorie 2		10 €		/		
		Catégorie 3		10 €		/		
O	Le Malade imaginaire (Nantes) / Madama Butterfly (Collèges) / Tarifs quartiers (Opéra dans la cité) / Territoires ruraux - Partenaires -	Catégorie 3		10 €		/		
		Catégorie 2 (hors opéra) / Catégorie 3 (opéra)		10 €		/		
		Catégorie unique		12 €		/		
		Tarif unique		2 €		/		
		Tarif unique / Catégorie 1		160 €		/		
P	Tarif formule "champagne"	Tarif unique / Catégorie 1		250 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
Q	Offre événement de rentrée Rossini à Paris (Nantes) / Waed Bouhassoun (Angers)	Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		
		Tarif unique		10 €		/		

Tarif réduit réservé :

Aux abonnés des partenaires culturels d'Angers Nantes Opéra (La Soufflerie, le lieu unique, le Grand T, l'Orchestre national des Pays de la Loire, Le Quai/CND, le festival d'Anjou), aux détenteurs de la carte Ciné Liberté Culture Katorza, aux détenteurs de la carte Cezam inter CE, aux détenteurs de la carte COS de Nantes Métropole, aux groupes, collectivités, CE et associations.

Tarif très réduit réservé :

Aux détenteurs de Carte Blanche délivrée par la Ville de Nantes, Carte Partenaires délivrée par la ville d'Angers, CartS, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux, aux élèves des conservatoires et écoles de musique, aux intermittents du spectacle, aux jeunes de -30 ans, aux personnes en fauteuil roulant et leur accompagnateur, aux salariés d'Angers Nantes Opéra dans la limite de deux places, aux partenaires.

*3ème catégorie non applicable

Accusé de réception en préfecture
 049-254902505-20210521-21052021-2-DE
 Date de transmission : 21/05/2021
 Date de réception préfecture : 21/05/2021

VISAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, article 298, duo dévies, chapitre 1^{er} relatif à la taxe sur la valeur ajoutée,

LE COMITE DELIBERE et

Article 1 : approuve les tarifs de billetterie applicables à partir de la saison 2020 - 2021.

Article 2 : les recettes correspondantes sont inscrites sur le budget primitif de l'exercice en cours.

Article 3 : autorise le président à prendre toute décision de modification de la tarification pour la saison en cours dans le cadre de projets d'action culturelle, de coréalisation de spectacle avec une autre structure culturelle, de mise en vente d'un nouveau spectacle, ou d'offre commerciale ponctuelle.

Article 4 : autorise le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 16 avril 2021
Le Président

Aymeric Seassau



Décisions prises sous la présidence de Aymeric Seassau
Depuis le 24 septembre 2020

OCTOBRE 2020

- Contrat de cession Douce Mémoire – Ciné Concert

NOVEMBRE 2020

- Convention Ville d'Angers – Charte Culture et Solidarité
- Convention de partenariat Collège Frida Kahlo
- Convention de partenariat Collège Salvador Allende
- Contrat de mise à disposition temporaire de matériel d'œuvre musicale - Lucia
- Convention de partenariat Collège Helder Camara
- Convention de partenariat Collège Brissac Loire Aubance
- Convention de partenariat Collège Saint Joseph
- Convention de partenariat Collège Les Roches
- Convention de partenariat Collège Georges Gironde
- Convention de partenariat Collège Saint Blaise
- Convention de partenariat Collège Hector Berlioz
- Convention de partenariat Collège Calypso
- Convention de partenariat Collège Saint Joseph

DECEMBRE 2020

- Contrat d'abonnement NGE
- Avenant 1 au contrat de mise à disposition gratuite du Grand Théâtre d'Angers
- Avenant 1 à la convention de partenariat Lycée Guisth'au
- Avenant annulation Petite Messe Solennelle
- Contrat de mise à disposition d'œuvre musicale Editions Durand
- Contrat de coproduction Ville de Rennes, théâtre Erfurt
- Convention groupement de commande fourniture de bureaux
- Avenant numéro 1 convention DRAC 2020
- Contrat de coproductions ville de Rennes

JANVIER 2021

- Contrat d'abonnement NGE
- Contrat d'annulation Bip Association
- Avenant 1 – convention COS
- Contrat de coproduction Luisa Miller
- Avenant 2 – COS
- Contrat de coproduction CINETEVE
- Contrat de cession Douce Mémoire
- Avenant contrat de cession Douce Mémoire
- Avenant convention Douce Mémoire
-

FEVRIER 2021

- Contrat de captation
- Avenant convention DRAC
- Convention Abbaye de Fontevraud
- **Convention Réseau Art'ur**
- Avenant convention coproduction Opéra de Rennes
- **Convention prêt de costumes Royaumont**
- **Convention de mise à disposition l'Averse**
- **Contrat de prêt Lustres Opéra de Bordeaux**
- **Contrat de cession Chant d'Orphée**
- **Convention de coproduction Chant D'Orphée**
- **Convention prêt matériel d'orchestre**

MARS 2021

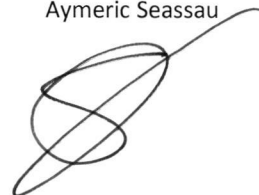
- Contrat de captation Fourberies de Figaro
- Contrat de captation Die Opernprobe
- **Convention de mise à disposition Beryce**
- Convention de partenariat La Soufflerie
- **Avenant numéro 1 au contrat de prêt Opéra de Bordeaux**
- **Contrat de cession Fantôme du Moulin Rouge**
- **Convention accueil Théâtre du Champ de Bataille**
- **Convention de partenariat ONPL Die Opernprobe**

AVRIL 2021

- **Contrat de cession Brissac**

Nantes, le 16 avril 2021

Le Président
Aymeric Seassau



Accusé de réception en préfecture
049-254902505-20210521-21052021-3-DE
Date de télétransmission : 21/05/2021
Date de réception préfecture : 21/05/2021